



FOCom, la plus forte progression au CE IMTW !

- **Transformation TGI : Comment les projets seront priorisés ?**
- **Immobilier : Des caméras à Rennes (OINIS), et panorama général IMTW**
- **Bilan handicap passable**
- **Autres points FOrts : Éclairage sur DIOD; Heures suppl. en baisse**

Prochaine séance du CE : 24, 25 octobre 2019

Transformation TGI : comment les projets seront priorisés ?

En marge de ce point d'ordre du jour, Mari-Noelle JEGO-LAVEISSIERE a présenté un rapide tour d'actualité, avec une première fierté : l'inauguration récente du service « *Navigo dans mon mobile* ».

Concernant Djingo, Mme la directrice de TGI a rencontré les équipes avec Stéphane RICHARD. Elle se dit confiante et rassurée dans la capacité d'Orange à sortir très prochainement son moteur de reconnaissance vocale, avec un bouquet performant de services associés.

4 critères pour prioriser les projets

À partir du 1^{er} juillet dernier, le projet Vanille a mis en place les portefeuilles innovation, points d'entrée des pays pour chacune de thématiques retenues. Leurs responsables y ont notamment un rôle d'arbitrage des projets de leur thématique. Les élus avaient demandé que leur soient présentés ces principes d'arbitrage.

Chaque projet sera donc évalué selon 4 critères : Alignement avec la stratégie, Capacité à faire, Innovation, et Création de valeur.

Pour chacun de ces 4 critères, une note qualifiera le niveau atteint : 1 (pas du tout), 10 (plutôt pas), 40 (plutôt), ou 100 (tout à fait). La somme des 4 notes donnera le score du projet, comparable avec les autres projets du portefeuille.

Cette évaluation sera faite 2 fois par an, par un collectif constitué du Directeur de portefeuille et des entités clientes (BU, régions, directions métiers). La Direction des Opérations s'assurera de l'homogénéisation des notations. Enfin, le Codiv TGI aura la possibilité de pondérer éventuellement les critères.

D'accord sur le principe, mais...

L'innovation à Orange n'a pas attendu Vanille pour prioriser, voire arrêter ses projets. Pour **FOCom**, le principe de scoring présenté a au moins le mérite d'afficher une règle lisible et transparente, ce qui fut loin d'être le cas auparavant !

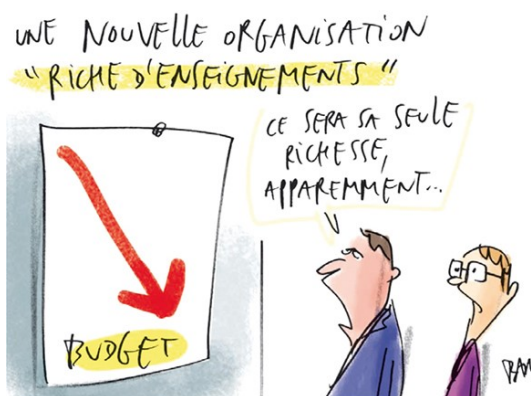
Néanmoins, il reste une part de subjectivité aux critères retenus. Par exemple, quels indicateurs factuels attesteront du caractère « *innovant* » (ou non) d'un projet ? Comment évaluer le critère « *création de valeur* » pour les projets en rupture dont on ne connaît pas encore le marché ? Enfin, le critère « *Capacité à le faire* » inclut une dimension « *vitesse de production* » qui risque, selon **FOCom**, de privilégier les sujets faciles à faire rapidement, par rapport à d'autres sujets certes plus compliqués, et/ou plus long terme, mais aussi plus prometteurs.

Le problème, c'est le budget !

Pour **FOCom**, cette règle de priorisation ne serait pas un problème, si elle ne s'inscrivait pas dans un contexte de budget innovation très contraint : -4,3 % en 2019 avec 670 M€ annoncés (rappel : 852 M€ en 2012, au début de Nova+).

Là où les critères affichés pourraient d'abord permettre de booster les projets prioritaires en y mettant plus de moyens, le budget contraint imposera surtout un paquet d'arrêts de projets.

Sans une gestion intelligente des périodes d'inter-projets (qui reste TRÈS perfectible à ce jour!), **FOCom** craint une aggravation du stress au travail, liée à la brutalité de ces arrêts.



Immobilier : des caméras à Rennes (OINIS)...

Besoin de renforcer la sécurité...

Le bâtiment situé au 9 rue Chêne Germain à Rennes-Cesson, principalement OBS, abrite 100 salariés OINIS pour notre périmètre IMTW.

Un audit récent des autorités de tutelle a jugé la sécurité du site insuffisante, c'est pourquoi différentes mesures correctives ont été engagées.

Parking salariés filmé

Outre le rehaussement des grilles périphériques, et la sécurisation des accès piétons (par des obstacles, portes filtrantes et autres tourniquets), il est prévu d'équiper le parking salariés de caméras avec reconnaissance automatique de plaques minéralogiques. L'objectif sera de n'autoriser l'accès qu'aux véhicules qui seront référencés.

Chaque salarié devra par conséquent déclarer son (ou ses) véhicule(s) pour alimenter la base référente. Seules les entrées-sorties seront enregistrées, et archivées 3 mois.

Généralisation du système ?

FOCom soumet à la direction quelques cas d'usage (intrusion frauduleuse, véhicule de prêt, ...), et demande si cette mesure a vocation à être généralisée. La Direction répond qu'à ce jour, seul le site sensible d'Orange Stadium est équipé d'un système équivalent. Les élus ont demandé l'avis des élus locaux CHSCT avant de se prononcer.

Panorama général de l'immobilier

Le Plan Schéma Directeur Immobilier (PSDI) présenté chaque année donne un rapide aperçu des projets immobiliers en cours sur notre périmètre. Au total, IMTW compte 39 bâtiments répartis sur 27 villes, 25 départements.

Aucune annonce n'a été faite, sinon la confirmation du report de 18 mois du projet « Nouveau Campus » de Lannion, dans sa phase 2.

Raison évoquée : besoin d'étaler les CAPEX...

Bilan handicap passable

Pour rappel, le taux d'emploi légal de Travailleurs en situation de Handicap (TH) est de 6 % des effectifs minimum. Pour la 4^{ème} année consécutive, Orange respecte cette obligation avec 7,36 % en 2018, en légère baisse du fait de l'intégration d'E-quant (qui n'atteignait pas le seuil plancher).

Côté IMTW, nous sommes loin de cet objectif avec seulement 309 TH soit 3,96 % des effectifs, et même moins de 3,2 % pour les régions Ouest et Ile-de-France. Ce taux est de plus essentiellement maintenu par les nouvelles reconnaissances de situation handicap (33), plutôt que par des recrutements externes (3 en 2018).

FOCom relève qu'avec une moyenne d'âge des TH de 52,2 ans (3,5 ans de plus que la moyenne

IMTW) et 47 % de TH ayant plus de 55 ans, il faudra nécessairement plus de recrutements pour compenser les départs. 4 sont promis pour 2019...

FOCom, très actif au sein de la commission handicap, demande par ailleurs que malgré certaines résistances constatées (notamment à Rennes C3), ses recommandations soient prises en compte, en particulier en matière d'accessibilité et de sanitaires pour les Personnels à Mobilité Réduite.

FOCom remercie enfin Sylviane BASTOGNE, et lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions à OFS. Bienvenue à Agnès BOUSSION (WIN) et Eric AUDURIER (TGI) qui prendront le relais au service du Handicap à IMTW, dès le 1^{er} octobre.

Autres points FOrts, en bref...

Éclairage sur DIOD : DIOD sera le nouvel environnement de développement en DevOps, supposé raccourcir les cycles de production et de livraison. **FOCom** espère qu'après les nombreux problèmes techniques précédents (Forge ou Gitlab), DIOD saura enfin répondre aux attentes des équipes. DIOD s'appuie par ailleurs sur une solution Flexible Engine développée par ... Huawei ! **FOCom** s'inquiète pour la souveraineté d'Orange, et rappelle le principe de précaution énoncé par Stéphane RICHARD.

Heures supplémentaires en baisse : Les CEA ne sont pas comptés. Cette baisse, portée par les salariés D et Dbis des domaines Réseaux et Client, ne reflète par conséquent pas la charge globale d'IMTW

VOS CONTACTS FOCOM

CHEVALIER Jean-Philippe	OLN, élu CE	06 71 58 01 14
FLAMANT Eric	IMTW, RSS EP	06 30 09 70 00
GERMANN Pierre	OINIS, RSS	06 76 11 55 74
MOK Mesa	OWF, RSS	06 37 84 51 53
BAKOUCHE Karim	OWF	07 85 59 90 81
BENHMIDANE Moustapha	IC, RSS	06 86 66 48 12
PETERS Juventin	OLS, RSS	06 87 25 26 91
DOUSSON Christophe	OLN, RSS	06 89 14 59 87

Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-imtw.fr>



J'adhère !

La plus forte progression
au CE IMTW !

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts
<http://bit.ly/inFOce-IMTW>